



Déclaration de la C.E U.D aux syndicats CGT Pas de Calais

Après le congrès de Bapaume, la commission exécutive de l'union départementale CGT du Pas de Calais s'est réunie ce lundi 20 décembre

La situation économique et sociale s'aggrave. Le gouvernement poursuit et accentue sa politique ultralibérale. La loi financement Sécurité Sociale confirme la dégradation du système de santé, et ceci en pleine crise sanitaire. Les services publics continuent de fermer et deviennent de moins en moins accessibles. La désindustrialisation se poursuit avec des fermetures qui sont programmées ou à venir.

Le contexte social et économique ainsi que la hausse des prix de l'énergie, des carburants, des produits alimentaires, etc. ont remis au centre des préoccupations l'exigence de meilleurs salaires, pensions, allocations d'études et indemnités chômage.

Il est urgent d'augmenter tous les salaires, des travailleurs et travailleuses du privé comme du public, des jeunes, ainsi que les pensions des retraité-es, et ce n'est pas le coup de pouce de 0.9% du Smic qui va permettre de vivre dignement.

Le gouvernement doit prendre la décision immédiate d'une augmentation significative du Smic et le déblocage du point d'indice servant de calcul pour le salaire des fonctionnaires, dès le 1^{er} janvier 2022.

L'augmentation du Smic n'est pas discutable, n'en déplaise au comité des experts du Smic qui depuis des années, trouvent de fausses raisons pour décourager tout coup de pouce salarial.

Ce comité a fait la démonstration de son inefficacité partisane et a trop vécu.

Les véritables expert-es du salaire et du travail, ce sont les travailleurs et travailleuses et leurs représentant-es syndicaux, ce sont eux et elles qui doivent décider !

L'augmentation du SMIC doit conduire à relever les minimas de branches actuellement en dessous du salaire de base minimum. Dans le même temps elle doit conduire à favoriser la négociation de l'augmentation de l'ensemble des grilles de salaires dans les conventions collectives.

La patience n'est plus de mise, les salarié-es et les retraité-es se mobilisent dans leurs entreprises et services (Leroy Merlin, Arkema, la santé...) pour exiger un meilleur salaire de base, garant à la fois de leur niveau de vie au quotidien mais aussi de leur protection sociale, largement entamée par les exonérations sociales octroyées par le gouvernement aux employeurs.

Les privés d'emplois agissent contre la réforme qui restreint l'accès à l'indemnisation et diminue le montant des allocations.

Le 2 décembre, 25 000 retraités ont également manifesté à Paris.

Sans l'investissement des militants et syndiqués CGT, nous n'aurions pas atteint ces hauts niveaux d'actions qui se développent dans une période difficile pour toutes et tous.

Dès janvier, en lien avec nos Unions Locales, nous proposerons et travaillerons à organiser des débats sur les lieux de travail et dans nos territoires pour poursuivre le processus de lutte, élargir le rapport des forces et gagner le tous ensemble pour imposer nos revendications.

Une année 2022 pour remettre le social au centre des décisions

Le 27 janvier, l'heure est désormais à la mobilisation de toutes et tous :

Nous appelons à soutenir les actions et mobilisations organisées dans les jours et semaines qui viennent pour exiger des augmentations de salaires et défendre les emplois et conditions de travail et **à une mobilisation interprofessionnelle sur les salaires et l'emploi le jeudi 27 janvier 2022.**

Il est urgent et indispensable d'agir toutes et tous ensemble par la grève et les manifestations pour l'augmentation immédiate de tous les salaires du privé

comme du public, des allocations pour les jeunes en formation et en recherche d'emploi, ainsi que d'améliorer les pensions des retraités.e.s.

D'ores et déjà, le 08 mars est acté dans le calendrier comme nouvelle étape de mobilisation sur les enjeux d'égalité salariale en lien avec les revendications globales d'augmentation générale des salaires et des 32H.

Nous soutenons l'initiative de la Commission exécutive des retraités CGT du Pas de Calais qui appelle à agir avec les salariés en ce mois de janvier et à construire une nouvelle journée d'action unitaire à 9 organisations des retraités le 24 mars 2022.

Nous souhaitons à l'ensemble des syndiqués de bonnes fêtes de fin d'année.